



Radio CGT Région Nouvelle-Aquitaine

EDITO

Bonne rentrée!!!

Nous voilà donc à la 3ème rentrée post création de la Nouvelle-Aquitaine....et les agents vont enfin voir les effets durant cette année des choix réalisés par l'exécutif à leur sujet. Si pour certains il y a bien quelques timides avancées, pour bien d'autres, avec en tête de proue le temps de travail, les agents vont devoir travailler plus pour souvent gagner pas plus: voilà la réalité à ce jour de ce qui est décidé. 57 heures de plus dans les lycées de Poitou-Charentes, à quelques heures prêts idem en Limousin....et que diront les collègues de ces établissements lorsque passera le sacro-saint outil de dotation dans leur bahut et qu'ils verront le nombre d'ETP fondre comme neige au soleil...

Nous ne laisserons pas faire cela avec nos moyens qui sont avant tout les vôtres.

Soyons solidaire et souhaitons nous à toutes et tous une belle rentrée!!!

ANNEE 2018

SEMAINE DU 03 SEPTEMBRE

Chroniques d'une fin d'été gauloise et ordinaire

Vous l'avez senti venir vous aussi ? Je parle du doux parfum de la rentrée... l'heure où l'on range ses tongues en plastiques dans le placard à chaussure avec le fol espoir qu'elles resserviront très vite... l'heure où les cendres du dernier feu de plage sur la côte sauvage sont inexorablement emportées par les grandes marées d'équinoxe... l'heure où les hirondelles commencent à se dire qu'il est temps de partir vers d'autres horizons... l'heure où Verlaine se morfond chez le premier luthier venu...

L'heure où l'on retrouve sa pointeuse chérie, vous savez, celle qui va bientôt disparaître pour faire place au pointage sur PC.... l'heure où les gaulois de tous poils, et ceux à poils de fauve en particulier, retrouvent leurs forges, leurs outils et leurs menhirs... l'heure où l'on espère que le distributeur de madeleines Bijoux du deuxième étage aura fait le plein pendant l'été... (?)

C'est vrai qu'à l'ère du réchauffement climatique et des vicissitudes radiophoniques de Mr Hulot, il n'est pas toujours évident de sentir venir le vent de septembre, tant la plage d'Hourtin conserve ses ambiances copacabanesque, le marais poitevin ses effluves de Louisiane et les pâturages creusois leurs allures de causse Méjean !

C'est pourtant la rentrée et son cortège d'inquiétudes, d'absence de réponses et de crispations.

Et pour nos collègues des lycées elle aura une saveur bien particulière, amère et détestable. Question temps de travail c'est sûr, l'harmonisation se fait par le haut ! Ainsi, par exemple, nos collègues des établissements picto-charentais vont travailler 57 h de plus ! « **Travailler plus pour gagner...** ! » l'antienne est bien connue... surprenant qu'elle soit fredonnée par un Président qui se cache encore un peu derrière « *ses valeurs de gauche* » !

A moins qu'il ne pense lui aussi que nous ne fussions que des « *gaulois réfractaires au changement* » ?!

Il en va ainsi des fins d'été en Nouvelle-Aquitaine... on reprend les mêmes interrogations... et les mêmes silences teintées d'un relent nauséabond de mépris !

Ainsi nos collègues informaticiens des lycées et nos collègues des services culture impactés par une intégration au sein de l'Agence Alca, dont il fut question lors du dernier Comité technique en juin, n'en savent toujours pas beaucoup plus sur leur sort !?...

L'administration apportera-t-elle de vraies réponses aux (trop) nombreuses situations de conflit et de souffrance diagnostiquées ces derniers mois ?...

Quel type de structure gèrera l'action sociale pour l'ensemble des agents ? Avec quel périmètre ? Avec quel niveau de prestation ? Avec quels moyens ?...

Pourra-t-on choisir librement la modalité 39h10 comme cela a été annoncé par le Président ? Qu'en sera-t-il concernant la question des jours fériés pour les collègues des établissements ?...

C'est la comme la liste de course ... on en oublie sans doute...

Et pendant ce temps là...

Le Président préside, le cabinet cabine... mais le Directeur Général ne dirigera bientôt plus généralement ses services...

Oh ... Abraracourcix(s) !! ... Descendez un peu de vos boucliers ! Pour mesurer la réalité des choses...

Élections professionnelles Fonction publique territoriale



Questions estivales...on attend des réponses

Syndicat CGT des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine

À l'attention de Monsieur le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux, le 31 juillet 2018

Monsieur le Président,

L'assemblée générale de l'amicale des personnels de l'ex-territoire aquitain s'est tenue le 5 juillet dernier et nous venons d'en recevoir le compte-rendu exhaustif. Au-delà des questions nombreuses encore en suspens (voir les non réponses nombreuses aux questions posées lors de cette AG) sur l'avenir de la prochaine structure, notre organisation syndicale souhaite vous faire part de notre totale incompréhension au sujet des montants de subvention perçus par cette association des personnels et sur lesquels vous vous étiez engagés depuis plusieurs années déjà. Comme vous le savez, notre organisation syndicale avait souhaité la mise en place d'un COS dont le budget devait s'appuyer sur un pourcentage de la masse salariale afin d'assurer une pérennité de niveau de prestations au regard de l'augmentation du nombre d'adhérents. Votre choix à l'époque a été celui de poursuivre avec la structure amicale et d'adosser un montant budgétaire à l'adhérent avec un montant de 320€ par adhérent intégrant le reversement des salaires des personnels mis à disposition comme la loi en dispose.

Aussi, et vous comprendrez l'inquiétude des personnels que nous portons face à la situation actuelle, l'engagement de la région n'a pas été à la hauteur des engagements que vous aviez pris, ni en 2016, ni en 2017 puisque le montant de la subvention n'a pas suivi le nombre d'adhérents en forte augmentation. Pire, en 2018, est annoncée une baisse de 50000€ de cette subvention alors que le nombre d'adhérents poursuit sa croissance. L'action de cette association qui construit des prestations avec et pour l'ensemble des agents, qui prend en compte le niveau de salaire de chacun, n'est plus à démontrer : elle est pertinente, innovante, moderne, équitable et ouverte à tous sans différenciation. Cette baisse de budget met à mal le niveau de prestations et de prise en charge pour les agents de l'ex-territoire aquitain. Une nouvelle fois, nous ne pouvons que déplorer une telle situation en émettant le souhait que les actions de la prochaine structure, elles, ne se voient pas d'ores et déjà réduites par les budgets en baisse que vous semblez vouloir lui octroyer.

La CGT des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine, comme elle l'a déjà fait par la présence d'élus mandatés au CA de l'amicale, veillera à ce que les conditions de naissance et de vie de cette structure nouvelle se fassent dans les meilleures conditions prenant en compte l'existant des 3 anciens territoires et dans des conditions budgétaires stables et d'un niveau à minima des anciennes structures.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations syndicales.

Le secrétaire général

La CGT sera-t-elle enfin entendue au sujet des jours fériés dans les lycées?

Depuis de nombreuses années, la CGT demande à ce que soit appliquée la circulaire ministérielle ad'hoc dans les lycées au sujet de la prise en compte dans certaines conditions amont et aval des jours fériés dans le cadre du temps de travail...il semblerait que cela puisse être le cas lors de cette rentrée 2018 sur l'ensemble du territoire néo-aquitain...On attend quand même de la voir pour le croire. Nous vous en tiendrons informés.





Questions estivales...on attend des réponses (suite)

Syndicat CGT des personnels de la Région Nouvelle-Aquitaine

A l'attention de Monsieur le Président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux, le 09 juillet 2018

Monsieur le Président,

Notre organisation syndicale a été interpellée à deux reprises ces derniers jours sur la situation très difficile que traverse le lycée agricole de Neuvic en Corrèze.

Cet établissement scolaire a fait l'objet le 27 avril d'une visite d'une délégation du CHSCT. Or depuis ce passage, les relations internes à l'équipe des agents se sont fortement dégradées.

Nous sommes aujourd'hui en possession d'éléments écrits, qui s'ils sont confirmés, tendraient à mettre à jour des pratiques à la limite de l'honnêteté en particulier par rapport aux denrées alimentaires. Comme vous le savez, un agent de cet établissement est décédé. Celui-ci ferait aujourd'hui encore l'objet d'insultes et de réflexions désobligeantes de la part de certains de ses collègues. On nous rapporte que c'est lui, pour part, qui aurait à plusieurs reprises « dénoncées » les pratiques citées ci-dessus. D'autres agents éprouveraient une réelle détresse face à tous ces événements et à leur imbrication supposée.

D'après les retours qui nous ont été faits, les agents ne se sont pas exprimés sur l'ensemble de ce sujet lors de la visite du CHSCT et aucune aide psychologique ne leur a été apportée alors que cela avait fait l'objet d'un accord lors du CT du 23 mai.

Devant cet état de chose (accusations à vérifier, mémoire de notre collègue décédé, souffrance d'agents encore en activité) et en l'absence pour maladie de notre collègue membre du CHSCT local, notre organisation syndicale demande l'étude de l'ouverture d'une enquête dans cet établissement. Ceci ne devrait du reste pas poser particulièrement de problème car cette éventualité a déjà été discutée entre Monsieur le secrétaire du CHSCT de Limoges et Mme MOTTET représentante CGT.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, mes salutations syndicales.

Le secrétaire général

Vous attendez la suite des enquêtes du commissaire Roux-sait et de son fidèle adjoint Cher-hey...ils reviennent lors de la prochaine radio CGT après un été fort fructueux, apprend-on de sources bien informées....

Et aussi suite du feuilleton du petit cachotier..

Retrouvez toutes les actus et infos sur le site internet des personnels de la région Nouvelle-Aquitaine

Www.cgtna.fr

